



**Programme de « La semaine de l'amitié Franco-Allemande »
du 14 au 22 janvier 2023
à Saint-Jean-de-Boiseau**

Samedi 14 janvier :

11h00 : Inauguration de la semaine de l'amitié Franco-Allemande à la médiathèque Edmond Bertreux, rue du 14 Juillet, suivi du verre de l'amitié.

Du samedi 14 au dimanche 22 janvier :

Exposition photos et projection de films à la résidence pour personnes âgées de la Tour du Pé (Réservé aux résidents)

Exposition philatélique et de documents photos sur « Le traité de l'Elysée » et le jumelage à la médiathèque Edmond Bertreux

Animations aux écoles, accueils périscolaires et centre de loisirs.

Mercredi 18 janvier :

11h00 : Animations à la médiathèque, atelier de lecture, contes allemands à destination des enfants.

14h30 : Projection d'un film sur le jumelage, suivi d'un goûter typique allemand et animations à la résidence pour personnes âgées de la Tour du Pé, par les jeunes de l'Association Jeunesse Intercommunale (AJI)

20h30 : Salle des Pierres Blanches, projection d'un documentaire « Pouvons-nous faire disparaître les guerres », suivi d'un débat en duplex avec Deidesheim ayant pour thème : En quoi les jumelages peuvent contribuer à la paix en Europe ? (Entrée libre)

Jeudi 19 janvier :

20h30. Salle des Pierres Blanches, Spectacle d'Immo, « French touch Made in Germany » Retransmis en live vidéo à Deidesheim. (Gratuit, réservation en mairie : 02.40.65.61.00)

Repas thématique « allemand » au restaurant scolaire.

Vendredi 20 janvier

Repas thématique « allemand » à la résidence pour personnes âgées de la Tour du Pé. (Réservé aux résidents)

Avec le soutien du Fonds citoyen franco-allemand*

* Le Fonds citoyen franco-allemand conseille, met en réseau et finance les projets qui mettent en lumière l'amitié franco-allemande et l'Europe. Il soutient des projets de toutes tailles aux thèmes et formats variés et s'adresse à l'ensemble des acteurs de la société civile.

Lancé en avril 2020, le Fonds citoyen est issu du traité d'Aix-la-Chapelle signé en 2019. Sa mise en œuvre est confiée à l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) et il est financé à parts égales par les gouvernements français et allemand.